

Fête de la Musique...

Mercredi 21 juin 2006

> 18h30

Briançon, Place d'Armes - **Little Big Band**

Cervières, Église - **Concert des élèves**

Villard Saint-Pancrace, Chapelle St-Pancrace - **Concert des élèves**

Puy Saint-André, Église - **Concert des élèves**

La Grave, Église - **Ensemble à cordes**

> 20h30

Névache, Église - **Chorale « À Croche Chœur »**

> 20h30

Briançon, Place Centrale - **Harmonie « Les Vents des Escartons »**



les autres manifestations de Juin...

Jeudi 15 juin > 20h30

Théâtre « Le Cadran » - **Briançon**
Spectacle de danse (tarifs : 5 € / 3 €)
Classes de S. Kremer.

Vendredi 16 juin > 18h30

Parc de la Schappe - **Briançon**
Concert par l'harmonie « L'Écho de la
Guisane » - Direction : D. Gaume.

Vendredi 16 juin > 20h30

Théâtre « Le Cadran » - **Briançon**
Spectacle de danse (tarifs : 5 € / 3 €)
Classes de S. Kremer.

Mardi 27 juin > 18h30

Église de **Val-des-Prés** : soirée flûte,
Classe de M. Daboncourt

Jeudi 29 juin > 18h30

Square Taleggio à **Saint-Chaffrey** :
Musique en plein air
Direction D. Gaume

Certaines manifestations peuvent être annulées ou reportées en fonction des disponibilités des enfants.

Renseignements Centre d'Enseignement Artistique du Briançonnais : 04 92 21 00 68

Directeur de publication : Alain BAYROU - Rédaction : Amélie DASSONVILLE - Maquette et pré-presses : Pénélope Création / CCB
Impression : Imprimerie des Escartons - Crédits photos : IGN-SCAN 25, P. PROUST et CCB - Dépôt légal à parution - INSS : 1774-5950 - Édité à 10 000 exemplaires.

Ce journal est adressé aux habitants à l'aide d'un fichier acheté auprès de la société "Wanadoo data". Conformément à la loi (de 1978 informatique et liberté) vous avez un droit d'accès aux informations vous concernant mais aussi de radiation de ladite liste.

Grand format



N°4
Le journal de la Communauté de Communes
du Briançonnais

2006...



Une année olympique



Une année d'avenir pour la Collectivité...

Briançon Cervières La Grave Le Monétier-les-Bains Montpenèvre Névache Puy Saint-André
Saint-Chaffrey La Salle-les-Alpes Val-des-Prés Villar d'Arène Villard Saint-Pancrace

SPÉCIAL BUDGET

ρ 3 à 6 Communauté de Communes du Briançonnais...

Budget général 2006 :

Dépenses

Recettes...

ρ 7 à 9 Environnement...

Assainissement

Collecte et tri des déchets

Opération Grand Site

ρ 10 à 11 Développement économique...

Les saisonniers

Les Zones d'activités...

ρ 12 Social...

Petite enfance

Service de prévention

ρ 13 Aménagement du territoire...

Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs

Casernement des sapeurs-pompiers

Coopération franco-italienne

ρ 14 Culture...

Diffusion culturelle

Projet Unicorn : mise en réseau des bibliothèques et banque de prêts numérique

En Bref...

Technologies de l'Information et de la Communication

Fourrières

Transport

Abattoir Guil Durance

ρ 15 Courrier des lecteurs...

Concrétisation d'une vision communautaire

Depuis 2001, la Communauté de Communes du Briançonnais s'est attachée à mener une réflexion globale sur son territoire, qui aboutit, en 2006, à la définition d'un réel projet communautaire.

Après la prise de décisions majeures comme la délégation du service d'assainissement pour 29,5 millions d'euros, la Collectivité met en œuvre, aujourd'hui, son projet de territoire par la concrétisation des opérations d'envergure amorcées en 2005.

Cette année de grands chantiers sont conduits, chacune des douze communes membres est concernée par au moins l'un d'eux. Ces réalisations structureront et modèleront de façon cohérente et pérenne le Briançonnais.

Le budget 2006, adopté en mars dernier, par le Conseil Communautaire, s'élève à plus de 36 millions d'euros. À travers celui-ci, toute la politique de la Communauté de Communes du Briançonnais prend corps en priorité vers les domaines de l'environnement, du développement économique, du social, de l'aménagement du territoire et de la culture.

En effet, les réalisations qui se dégagent pour cette année sont :

- la création d'une déchetterie pour la Haute-Romanche, la réhabilitation et la sécurisation des sites de collecte de Briançon (Fonchristianne) et de Saint-Chaffrey (Clôt Jouffrey) ainsi que celles du site de Malefosse ;
- l'aménagement de la Zone d'Activités de Pont La Lame ;
- la concrétisation de l'Opération Grand Site en Clarée par la conduite de travaux d'aménagement sur le premier des six parkings concernés par le projet ;
- le développement progressif d'un réseau de transport à la demande adapté aux spécificités du territoire montagneux pour les communes insuffisamment dotées comme Villard Saint-Pancrace, Val-des-Prés, Cervières, Puy Saint-André...

Les investissements que vous découvrirez dans ce n° 4 de Grand Format constituent notre feuille de route pour cette année 2006, une année de réalisations, une année d'exception.

Alain BAYROU,
Président.

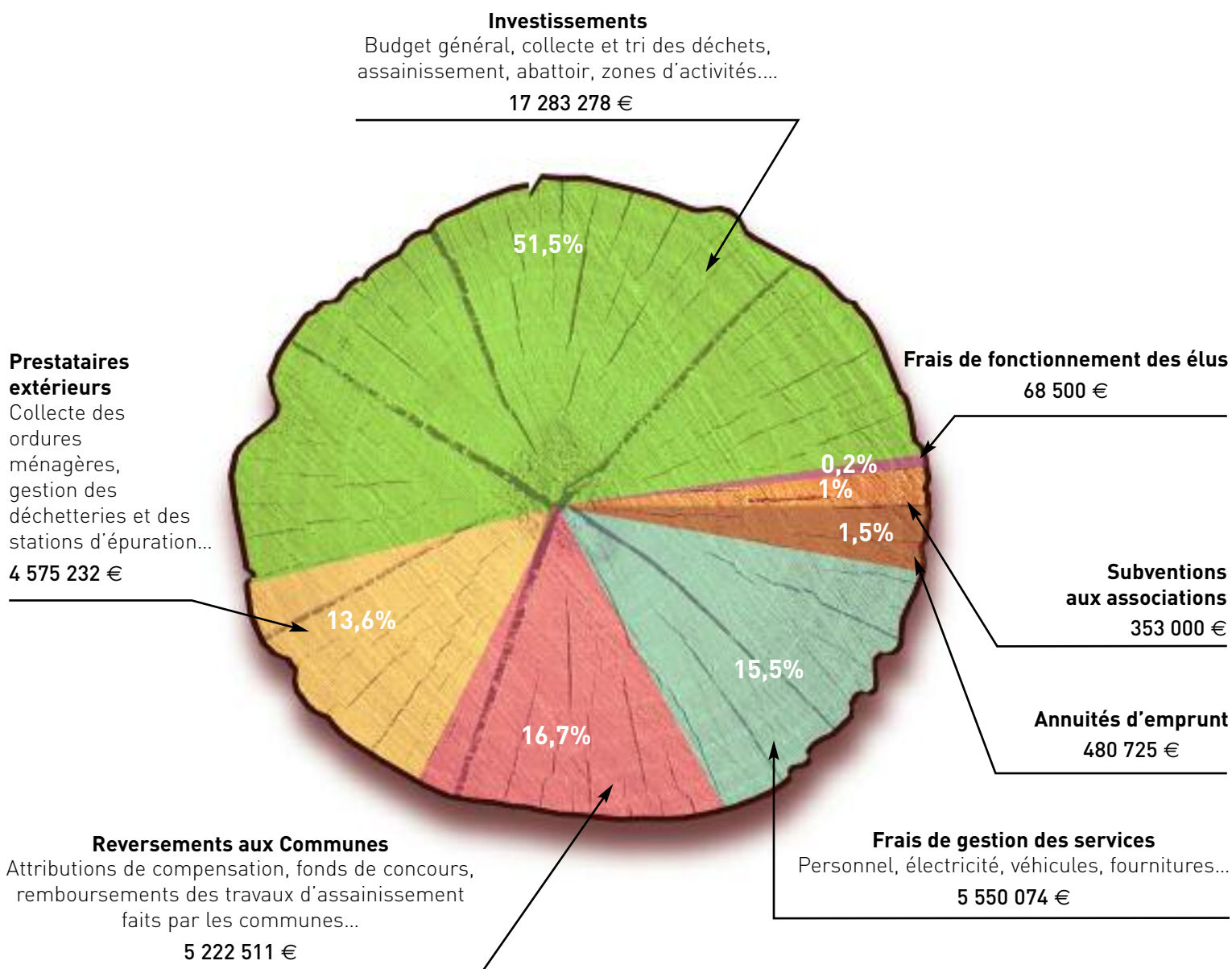
Communauté de Communes du Briançonnais...

Budget 2006

Une année de réalisations communautaires...

La Communauté de Communes du Briançonnais, depuis 2001, a posé les bases opérationnelles et décisionnelles de son projet communautaire. L'année 2006 ouvre la voie à des réalisations intercommunales majeures. Cette année, la Collectivité entend mobiliser plus de 36 millions d'euros pour le Briançonnais. Son budget est toujours, en 2006, le troisième du Département après celui du Conseil Général et de la Ville de Gap. L'engagement d'opérations pour l'aménagement du territoire, le développement économique, le secteur social, mais surtout pour la mise en œuvre du vaste programme de réhabilitation et de modernisation des déchetteries fait augmenter de plus de 26% le budget par rapport à 2005.

Les dépenses... 33 533 320 € (+ de 219 millions de francs)



Les dépenses s'élèvent en 2006 à 33 533 320 € (2005 : 16 358 179 €) ; soit une évolution à la hausse de plus de 104% par rapport à l'an dernier. En effet, les investissements représentent plus de 50% des dépenses globales et correspondent aux travaux liés à la protection de l'environnement.

Communauté de Communes du Briançonnais...

Les recettes... 33 431 093 € (+ de 219 millions de francs)

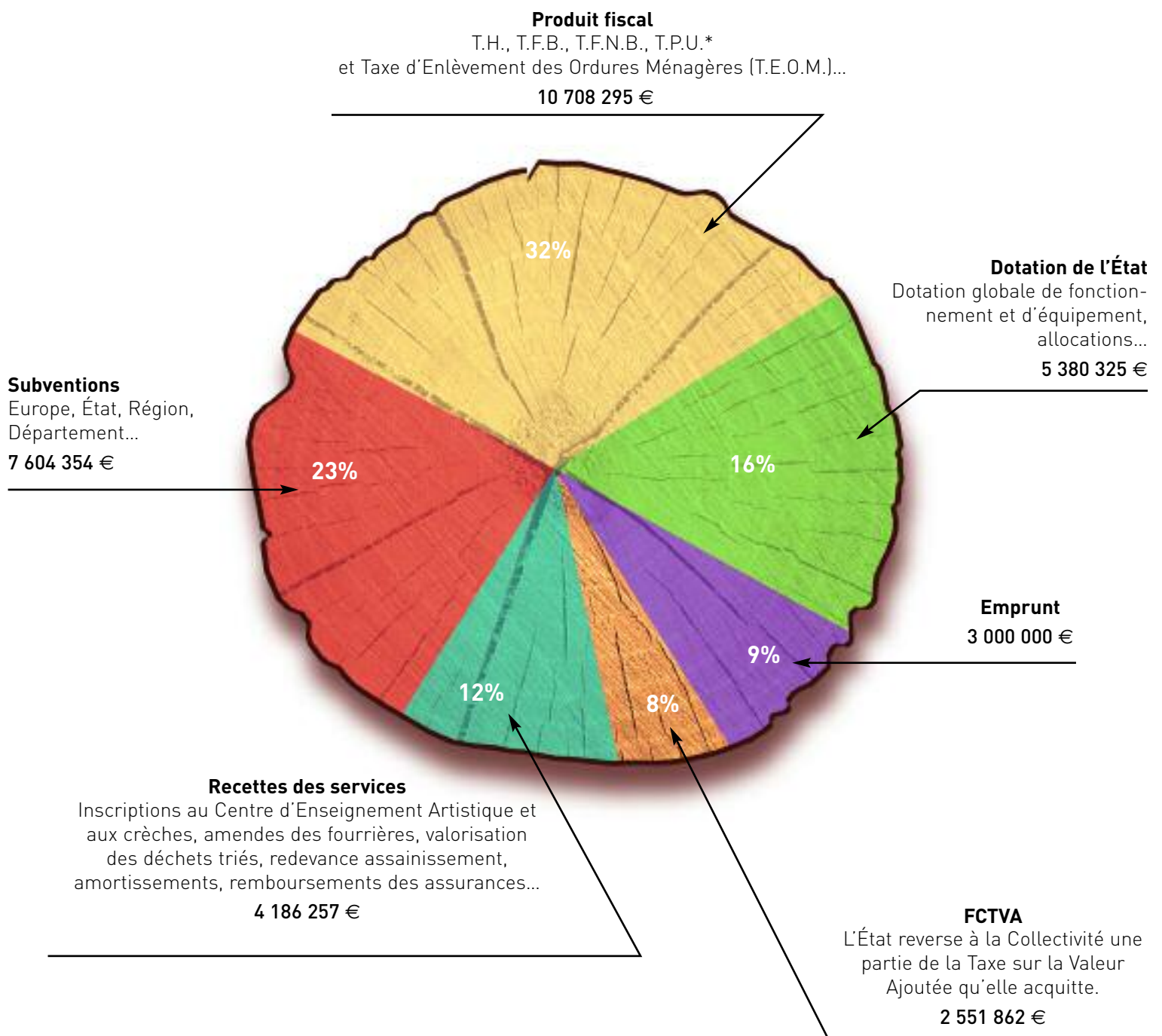
Maintien des taux d'imposition en 2006...

Comme elle s'y était engagée en 2003, cette année encore, la Communauté de Communes du Briançonnais maintient le taux des trois taxes : habitation, foncier bâti, et foncier non bâti. La taxe professionnelle ne bouge pas non plus, ce qui ne pénalise pas les entreprises actuelles ou celles qui souhaiteraient s'implanter sur les zones d'activités du Briançonnais.

Les taux d'imposition en 2006 : Taxe d'Habitation (T.H.) : 1,12%, Taxe sur le Foncier Bâti (T.F.B.) : 2,60%, Taxe sur le Foncier Non Bâti (T.F.N.B.) : 9,66%, Taxe Professionnelle Unique (T.P.U.) : 18,38%.

La fiscalité pour les ménages :

En 2006, la pression fiscale sur les ménages sera de 4,51% avec la Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères.

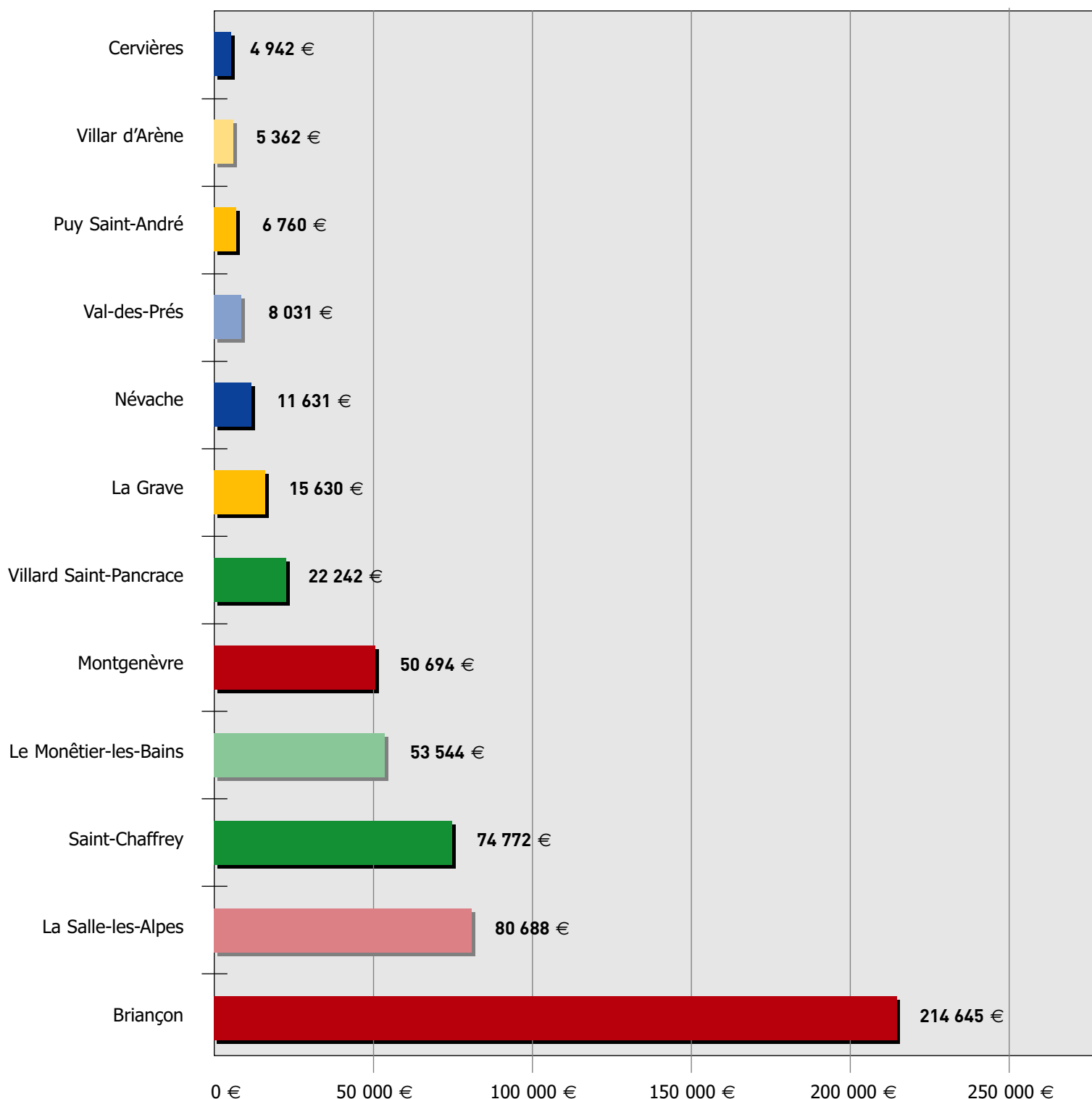


* T.H. : Taxe d'Habitation, T.F.B. : Taxe sur le Foncier Bâti, T.F.N.B. : Taxe sur le Foncier Non Bâti, T.P.U. : Taxe Professionnelle Unique.

Communauté de Communes du Briançonnais...

Le soutien aux projets communaux grâce aux fonds de concours... 548 939 €

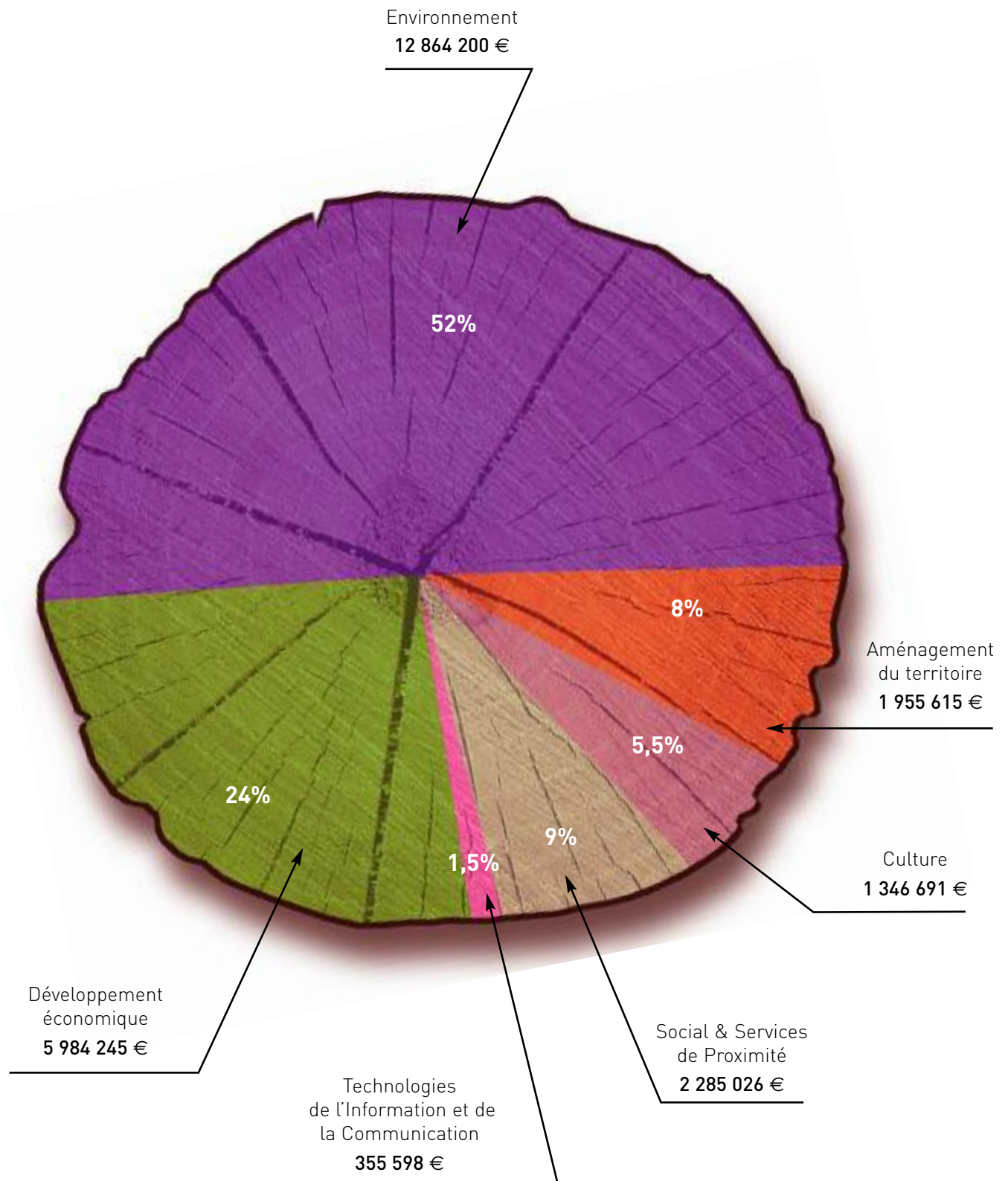
La Communauté de Communes du Briançonnais reversera, en 2006, une partie des taxes perçues à ses communes membres, sous forme de fonds de concours qui permettent à la Collectivité de soutenir et de financer pour partie des projets communaux comme par exemple : la création d'une patinoire, l'aménagement d'une rue commerçante ou celui d'un espace sportif... Les recettes brutes de la Communauté de Communes s'élèvent à 33 431 093 € pour 2006, plus de 15% de celles-ci sont redistribuées directement aux communes sous forme d'attributions de compensation, de fonds de concours...



Communauté de Communes du Briançonnais...

En 2006, la Collectivité engage + de 24 millions d'euros...

La Communauté de Communes du Briançonnais mobilise, cette année, 24 791 375 € dans la mise en œuvre de grands chantiers communautaires. L'accent est mis sur l'Environnement qui représente plus de 50% des investissements, avec le lancement d'un vaste programme de réhabilitation et de sécurisation des déchetteries du Briançonnais. Le développement économique est également au premier plan avec l'aménagement de la Zone d'Activités de Pont-La Lame (Puy Saint-André).





+ de 12 millions d'euros pour préserver le Briançonnais...

Les investissements 2006 de la Communauté de Communes sont en majorité consacrés à la protection de l'environnement. Comme vous avez pu le constater dans le graphique récapitulatif, en page 6, ceux-ci représentent 50% des sommes mobilisées par la Collectivité avec plus de 12 millions d'euros, cette année, contre 0,5 million d'euros en 2005.

La Collectivité soucieuse de l'héritage qu'elle laissera aux générations futures, engage aujourd'hui, après les études, deux grands programmes de travaux qui vont durablement préserver et façonner le Briançonnais de demain, permettant ainsi de conserver les qualités de notre environnement qui font vivre une grande partie des habitants grâce au tourisme.

Des réalisations d'envergure sont, dès à présent, mises en œuvre en matière d'assainissement et de collecte sélective des ordures ménagères. Celles-ci permettent à la Communauté de Communes, outre le fait de satisfaire aux obligations réglementaires nationales et européennes, de pérenniser les dispositifs existants en créant de nouveaux équipements performants et modernes ; mais surtout de protéger durablement le Briançonnais.

Environnement...

À travers l'assainissement... 1 985 879 €

La mise en œuvre de la délégation du service public...

Le 29 mars dernier, le Conseil Communautaire a majoritairement adopté le principe de la délégation de service public pour l'assainissement dans le Briançonnais. Celui-ci se traduit par la mise en œuvre d'un programme d'investissements de 29,5 millions d'euros dépen-sés par le prestataire, de 2006 à 2014, sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Les stations d'épuration

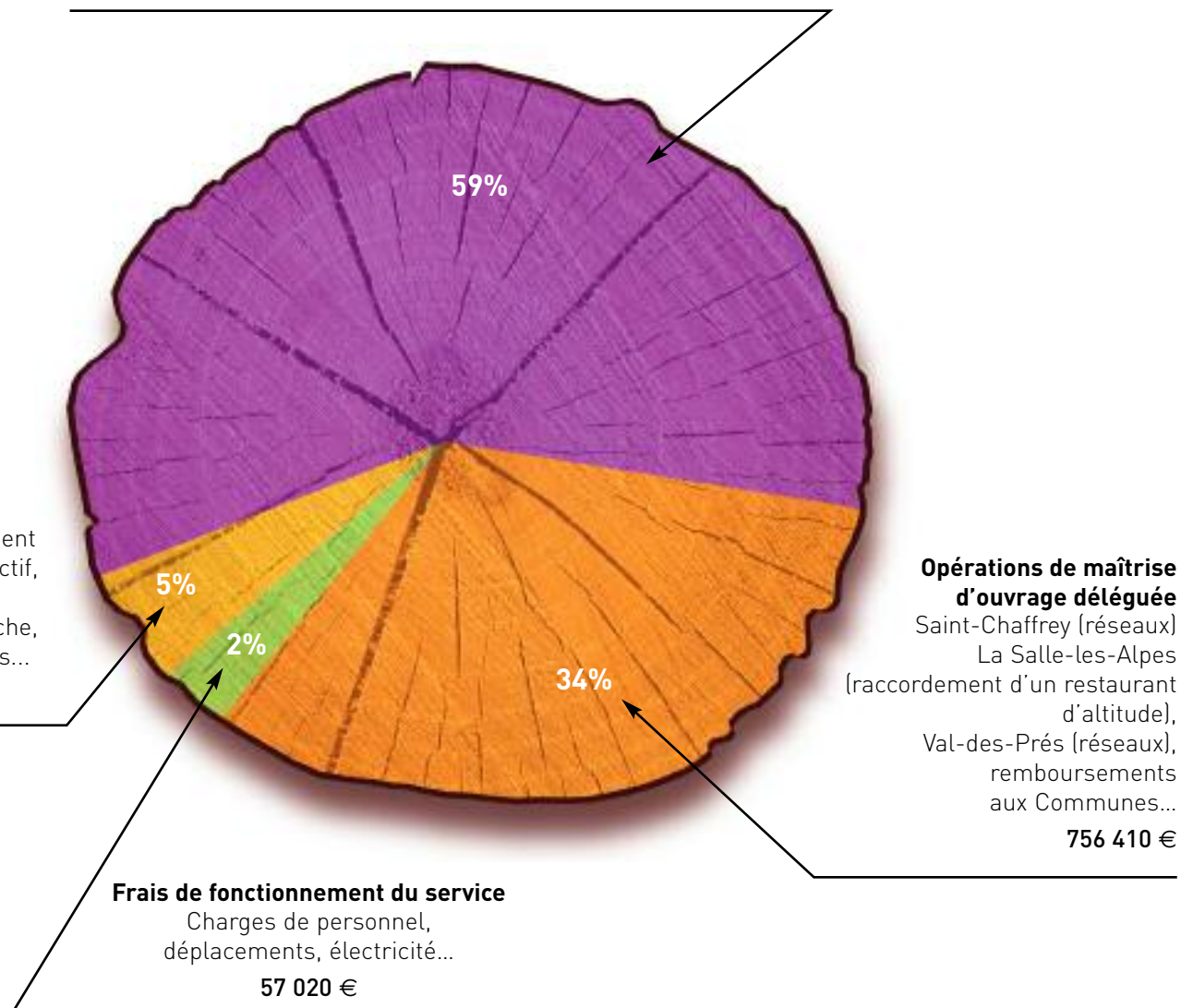
Équipement et rénovation des stations du Chazal et de Montgenèvre,
frais d'exploitation...

1 075 977 €

Études

Zonage assainissement
collectif et non collectif,
schémas directeurs
de la Haute-Romanche,
Névache et Cervières...

96 472 €



Opérations de maîtrise d'ouvrage déléguée

Saint-Chaffrey (réseaux)
La Salle-les-Alpes
(raccordement d'un restaurant
d'altitude),
Val-des-Prés (réseaux),
remboursements
aux Communes...

756 410 €

Frais de fonctionnement du service

Charges de personnel,
déplacements, électricité...

57 020 €

Des opérations parallèles...

Parallèlement aux sommes investies par le prestataire pour la délégation du service public, la Communauté de Communes du Briançonnais engage diverses opérations en matière d'assainissement. Celles-ci visent à intervenir sur les situations les plus critiques sans délai.

Des opérations conjointes avec les communes...

La Communauté de Communes veille et contribue, par la mise en œuvre d'opérations en partenariat avec les communes, à la préservation et à la gestion rationnelle de l'eau : ressource précieuse.

À savoir...

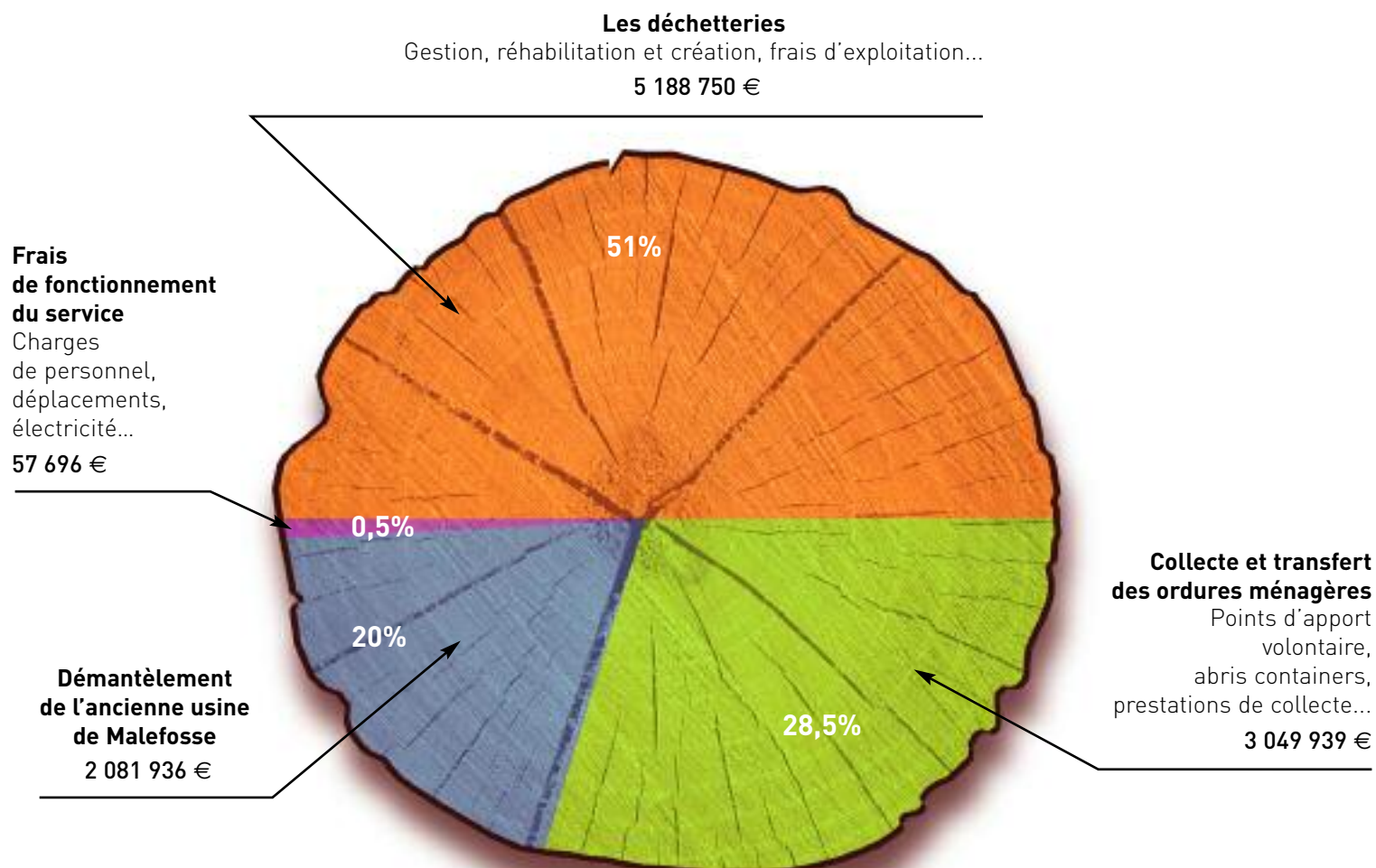
La Collectivité assure la gestion de la Station d'épuration du Chazal jusqu'en février 2008.

Environnement...

À travers la Collecte sélective des ordures ménagères... 10 378 321 €

Les déchetteries...

Toujours animée par la volonté de protéger au maximum son environnement, la Communauté de Communes débute, en 2006, de nombreuses réalisations pour réhabiliter, moderniser, sécuriser et rendre plus pratiques les déchetteries du Briançonnais : Clôt Jouffrey à Saint-Chaffrey et Fontchristianne à Briançon. De plus, La Collectivité travaille à la création d'une déchetterie pour la Haute-Romanche (La Grave et Villar d'Arène) qui ouvrira ses portes cet été.



Malefosse...

L'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères de Malefosse va être démantelée. Le site sera dépollué des résidus de l'ancien traitement des déchets, les berges de la Durance confortées et la protection torrentielle du lieu renforcée.

En parallèle...

La Communauté de Communes du Briançonnais conforte le service de collecte et renforce son dispositif :

- ◆ achat de dispositifs semi-enterrés et réorganisation de l'ensemble des points d'apport du territoire intercommunal à l'aide de la numérisation, entre autres ;
- ◆ sensibilisation des habitants et des touristes par la mise en place de nombreux outils de communication : panneaux d'information pour les abris containers, opération « Passons du jetable au durable, trions ensemble », avec distribution de caissettes de tri et de sacs de précollecte à la population.

Opération Grand Site... 500 000 €

L'Opération Grand Site dans la Vallée de la Clarée passe à la phase opérationnelle avec la réalisation et l'aménagement paysager d'un premier parking : Ville Haute pour 378 300 €.

La réalisation de la Charte Paysagère (45 360 €) visera à inciter particuliers et professionnels à rénover dans la tradition le bâti afin qu'il soit en harmonie avec le paysage.

La mise en place d'autres opérations concourt, dans un même temps, à la préservation architecturale, paysagère et environnementale du site classé :

- ◆ Observatoire photographique ;
- ◆ Plan de gestion forestière ;
- ◆ Inventaire écologique ;
- ◆ Plan Paysages.

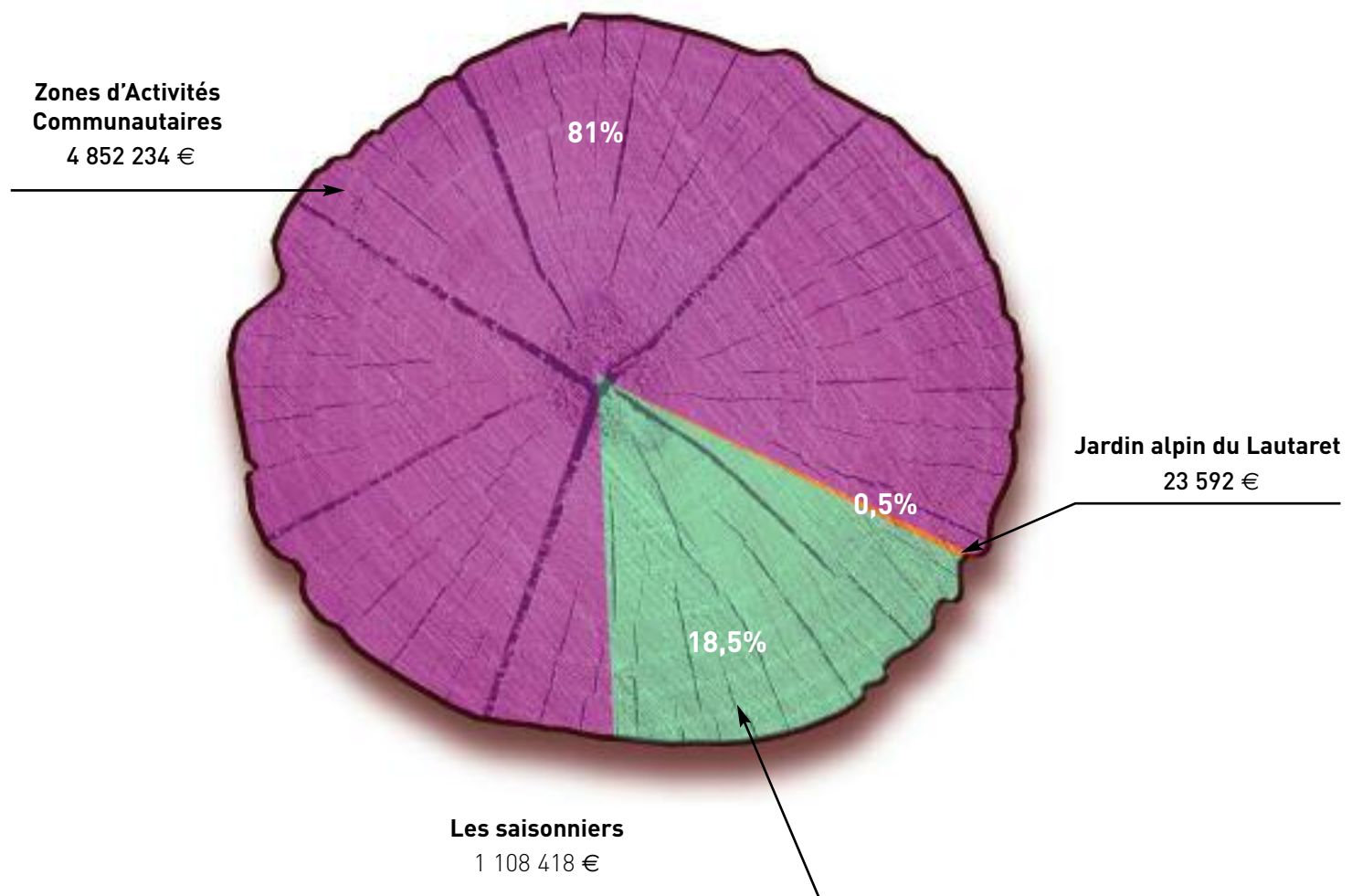
En 2006, la Communauté de Communes poursuit sa participation à la pérennisation des navettes touristiques.

Développement économique...

6 millions d'euros

pour un développement pérenne du territoire...

En 2006, le développement économique est à l'honneur, la Collectivité lui consacre 24% de la totalité des sommes engagées. C'est l'aménagement et la gestion de la Zone d'Activités de Pont-La-Lame et plus généralement celui des Zones d'Activités Communautaires (ZAC) qui mobilisent la plus importante partie du budget alloué au développement économique : 81%. L'objectif poursuivi est d'offrir aux entreprises qui souhaitent s'implanter dans le Briançonnais l'opportunité de disposer d'un terrain au sein d'une zone d'activité moderne et ainsi de dynamiser l'activité économique du territoire.



Les saisonniers... 1 108 418 €

- ◆ Les saisonniers seront au cœur de toutes les attentions avec l'acquisition d'un bâtiment à Briançon (La Boucle) où seront créés une trentaine de logements visant à développer l'offre immobilière pour les pluriactifs.
- ◆ L'activité de la Maison des Saisonniers sera pérennisée grâce à la mise en place d'une convention de financement avec les différents partenaires de la structure et l'ouverture d'une antenne à Montgenèvre pour la fin de l'année.

Développement économique...

Les Zones d'Activités... 4 852 234 €

La gestion communautaire...

La Communauté de Communes du Briançonnais, parallèlement à l'aménagement du site de Pont-La-Lame à Puy Saint-André, poursuit la gestion de ses deux autres zones d'intérêt communautaire : La Zone d'Activités de la Tour à Villard Saint-Pancrace et la Zone d'Activités Sud à Briançon, permettant ainsi la requalification de l'environnement des deux sites et leur couverture en internet haut-débit.



© IGN-SCAN 25 © licence n° IGN/PFAR-PACA-005341

La promotion de l'activité économique du territoire...

La Collectivité participe à promouvoir l'activité économique du Briançonnais à travers : l'aide à l'implantation de professionnels sur ses zones avec le développement de l'immobilier d'entreprise, la création de partenariat avec les organismes existants, la conduite d'opérations de soutien au commerce et à l'artisanat...

À Puy Saint-André, La Zone d'Activités de Pont-La-Lame...



Plan de la future Zone d'Activités de Pont-la-Lame



Une nouvelle zone d'activités pour le Briançonnais...

La plus importante opération démarre, cette année, avec le lancement de l'aménagement et de la sécurisation de la Zone d'Activités de Pont-La-Lame. La surface totale de 8 hectares avec une superficie dévolue aux entreprises de 4 hectares et un village artisans de 5000 m², permettra d'augmenter les disponibilités foncières avec l'implantation de nombreuses sociétés. Les études de sols et de topographie sont d'ores et déjà réalisées. Les travaux sont prévus pour cet automne.



2 millions d'euros

pour une réelle politique sociale...

Le Social et les services de proximité représentent 9% des sommes investies par la Communauté de Communes du Briançonnais (2 285 026 €) en 2006. En effet, les services à caractère social représentent l'une des priorités de la Collectivité. L'accueil de la petite enfance, depuis 2004, en fait partie. Consciente des difficultés rencontrées par les familles de son territoire pour faire garder leurs enfants et du nombre insuffisant d'établissements adaptés, la Communauté de Communes étudie, aujourd'hui, plusieurs solutions pour permettre enfin à un maximum de petits d'être accueillis comme il se doit.



Village Communautaire
de la Petite Enfance de Montgenèvre

La Petite Enfance... 1 561 320 €

Aujourd'hui, il existe quatre structures d'accueil permanentes pour les 0-6 ans, dans le Briançonnais, capables d'accueillir une centaine d'enfants au maximum. Seulement deux sont gérées directement par la Communauté de Communes :

- ◆ le Village Communautaire de la Petite Enfance à Briançon,
- ◆ le Village Communautaire de la Petite Enfance à Montgenèvre, où ouvrira cette année une crèche.

Un Espace familles...

La Communauté de Communes du Briançonnais créera également un « Point Info familles » ainsi qu'un « Relais Assistantes Maternelles » en 2006. Ces démarches s'inscrivent dans le cadre de la politique familiale développée par le Secrétariat d'État à la Famille.

Les objectifs de celles-ci sont multiples :

- ◆ permettre le libre choix du mode de garde aux familles en répondant notamment aux demandes spécifiques imposées par le rythme de travail saisonnier ;
- ◆ développer les modes de garde à domicile ;
- ◆ faciliter l'accès des ménages à bas revenus aux crèches collectives.



Une crèche pour la Guisane...

Afin de pallier les manques de dispositifs de garde, le Conseil Communautaire a décidé la création d'un nouveau Village Communautaire de la Petite Enfance dans la Vallée de la Guisane, où les besoins d'accueil se

crystallisent. Cette structure assurera avec les autres un maillage du territoire intercommunal qui permettra de faciliter le quotidien des familles du Briançonnais. La Collectivité y consacrera cette année 564 391 €.

Le service communautaire de prévention spécialisée... 63 102 €

La Communauté de Communes mettra à disposition des jeunes du Briançonnais un terrain multisports sur la commune de Briançon, cette année. Celui-ci permettra à tous de pratiquer, en centre ville, des activités diverses comme le football, la basket-ball, le handball... Les jeunes à mobilité réduite auront également accès au futur espace de jeu.

Aménagement du territoire...



2 millions d'euros pour une collectivité d'avenir...

Les chantiers en matière d'aménagement du territoire concerneront principalement, cette année, le casernement des sapeurs-pompiers. Ceux-ci représentent 8% des investissements de la Communauté de Communes du Briançonnais pour 2006. Les aménagements entrepris dans les centres d'incendie et de secours permettront d'assurer une bonne sécurité et une assistance performante à l'ensemble des habitants en cas de besoin, en tout point du territoire intercommunal.



Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de loisirs... 493 500 €

La poursuite de l'Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs (ORIL) permettra de rénover de nouveaux appartements qui amélioreront la qualité des locations de vacances et favoriseront ainsi l'attractivité du Briançonnais. Le lancement d'une étude de fréquentation de notre territoire complétera les dispositifs existants pour rendre plus remarquable l'espace communautaire grâce au ciblage des attentes des touristes et l'orientation vers une offre touristique plus adaptée, optimisée...

Casernement des sapeurs-pompiers... 1 237 286 €

Aménagement intérieur des centres de secours...

- ◆ Centre de Secours Principal : aménagement complémentaire et redistribution des surfaces au niveau médical : 49 940 €.
- ◆ Centre de Montgenèvre : 71 865 €.
- ◆ Centre de Val-des-Prés : 48 418 €.

Un centre de secours unique pour Serre-Chevalier...

Dans l'optique de créer une seule caserne pour Le Monêtier-les-Bains et La Salle-les-Alpes, la Collectivité mène une étude de faisabilité pour aboutir au choix du maître d'œuvre à la fin de l'été : 264 900 €.



Centre de secours de Val-des-Prés



Centre de secours de Montgenèvre

Coopération franco-italienne...

La poursuite des réflexions pour créer un district européen entre l'Italie et la France permettra, prochainement, d'aboutir à un partenariat solide avec nos voisins italiens pour conduire des projets communs aux deux pays et ainsi avoir une vision du développement économique au-delà des frontières. Parallèlement à ce challenge la Collectivité poursuit les échanges scolaires, l'opération "Une Montagne pour tous", le recensement du risque torrentiel sur le territoire frontalier...

Culture...



Pour un accès à la Culture plus large... 1 346 691 €

Promotion de la diffusion culturelle...

La Communauté de Communes gère les espaces culturels publics de qualité existants : Centre d'Enseignement Artistique, Théâtre "Le Cadran", Salle de spectacle de la Maison Village de Montgenèvre, ou à venir et les réhabilite. La Collectivité, à travers la programmation d'événements culturels communautaires, facilite l'accès à la Culture à tous ses habitants. L'objectif est de créer un maillage d'équipements culturels sur l'ensemble du territoire pour que chacun ait un accès égal au Théâtre, à la Musique...

Banque de prêts numérique et mise en réseau des bibliothèques...

En développant le projet UNICORN et en équipant chacune des bibliothèques du Briançonnais du dispositif, la Collectivité va monter en partenariat avec la banque de prêts un véritable fonds documentaire numérique. Celui-ci permettra à tout lecteur de réserver un ouvrage d'un établissement éloigné de chez lui, pour le retirer ensuite dans la bibliothèque de sa commune. La Communauté de Communes permet ainsi à tous les Briançonnais d'accéder à l'ensemble des documents des bibliothèques de son territoire en tous points de celui-ci.

En Bref...

Développement des technologies de l'information et de la communication... 355 598 €

Service d'Information Géographique...

La Collectivité s'attachera, cette année, à développer le Système en l'enrichissant d'applications pratiques relatives aux services de la Communauté de Communes tels que l'assainissement (cartographie des réseaux) ou de la Collecte sélective des ordures ménagères (recensement des emplacements des containers) : 35 200 €.

Systèmes et technologies de l'information...

En 2006, l'intranet et l'extranet communautaire continueront d'être développés. Les programmes régionaux seront mis en œuvre : Boucle Locale Alternative, Territoire Numérique appliqué sur le périmètre de la Collectivité, et la couverture ADSL des zones blanches.

Fourrières... 171 080 €

Le refuge SPA (Société Protectrice des Animaux) sera délocalisé pour évoluer, à terme, en direct avec la fourrière animale comme les services qui fonctionnent, aujourd'hui, sous forme transitoire dans l'attente de constructions communautaires. Il en est de même pour le service de la fourrière automobile qui est proposé actuellement aux communes.

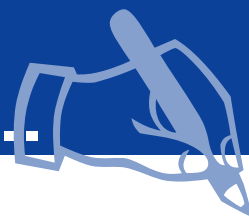
Transport adapté au territoire...

La Communauté de Communes du Briançonnais développera progressivement un réseau de transport à la demande adapté aux petites communes : Villard Saint-Pancrace, Val-des-Prés, Cervières, Puy Saint-André...



L'Abattoir Guil Durance... 158 664 €

L'Abattoir de la Communauté de Communes fermera prochainement ses portes. Pour faire face à l'arrêt de l'activité d'abattage sur Briançon, la Collectivité s'est associée avec le Pays du Grand Briançonnais et l'Embrunais pour créer un abattoir commun : l'Abattoir Guil Durance. Celui-ci assurera la pérennisation de l'abattage dans le Nord du département.



Suite à la parution du n° spécial assainissement de Grand Format, la Communauté de Communes a reçu de nombreux courriers. La Collectivité tient à remercier les habitants qui lui font part de leurs impressions et réflexions sur ses actions et projets tout au long de l'année.

Nous venons de recevoir le n° spécial de "Grand Format", nous sommes contents parce que nous apprenons.
Comment se fait-il que personne n'ait pu jusqu'à présent la mesure de ce déversement d'eau polluée dans nos rivières de montagne ?
Heureusement, vous prenez les choses en main !
Mais nouvelle constatation d'apprendre qu'il faudra attendre 2014 pour que la situation soit totalement "assainie".
N'est-il pas possible d'accélérer les choses ?
Car d'ici là, les quantités d'eau usées auront encore augmenté.

Extrait d'un courrier d'un couple habitant Le Monétier-les-Bains

Notre réponse : [Assainissement en général](#)

- ➔ Depuis 2001, la Communauté de Communes a pris à bras le corps le problème de l'assainissement sur son territoire. Après de nombreuses études obligatoires, la Collectivité lance aujourd'hui, au travers d'une délégation de son service, un vaste programme d'investissements. Celui-ci débutera en juillet de cette année avec la réhabilitation, la modernisation et l'agrandissement de la station d'épuration du Chazal à Briançon. La durée des travaux sera relativement réduite.
- ➔ En effet, près de 25 millions d'euros seront investis par le délégataire, entre 2006 et 2008, avec la construction de 4 stations qui épureront les eaux usées sur l'ensemble de l'espace intercommunal ; c'est-à-dire 2/3 des travaux réalisés dans les 2 ans à venir. Les 4,5 millions restants seront mobilisés principalement pour des travaux de canalisations et de raccordements de hameaux.
- ➔ Soit un programme ambitieux de 29,5 millions d'€ HT, réalisé sur 7 ans, qui n'a aucun équivalent au niveau régional. ♦

Votre avis nous intéresse !

N'hésitez pas à vous exprimer.

Nous attendons votre avis sur l'action de la Collectivité, ses projets, sur l'intercommunalité...

Nous souhaitons que "Grand Format" reflète au mieux les préoccupations des Briançonnais.

Envoyez vos remarques par courrier :

Communauté de Communes du Briançonnais
Maison du Pape - 64, Grande Rue - 05100 BRIANÇON
Site internet : www.ccbrianconnais.fr
e.mail : lecteurs@ccbrianconnais.fr

Des habitants du Hameau des Fréaux nous ont interrogé sur la future station d'épuration de la Haute-Romanche et ont manifesté certaines inquiétudes à l'égard du projet

Notre réponse : [Assainissement de la Haute-Romanche](#)

- ➔ Concernant l'implantation de la station : la Communauté de Communes n'a pas eu le choix entre différents sites, car celui des Fréaux est le seul adéquat. Le terrain du « Grand Clôt » n'est pas approprié pour le futur équipement car :
 - « Le Grand Clôt » est en zone inondable, ce qui imposait de construire une digue et menaçait très fortement la protection de l'environnement en cas de crue trop importante ;
 - de fait, si ce lieu avait été envisagé la Communauté de Communes aurait été privée de toute subvention ;
 - enfin la pose d'un collecteur supplémentaire aurait été obligatoire et le réseau aurait été nettement plus long avec de lourds travaux de terrassement.

En conclusion, l'implantation de la future station sur le site « Le Grand Clôt » aurait présenté une menace importante pour la préservation du milieu naturel ainsi qu'une augmentation de plus d'1,4 millions d'euros du projet, surcoût qui se serait répercuté sur la facture des contribuables, au final !

C'est pourquoi, le site des Fréaux est le seul terrain adapté pour la construction de la station, dans un espace escarpé où le choix d'un site d'implantation est presque nul.

- ➔ La station d'épuration de la Haute-Romanche ne produira pas de nuisances particulières car le bâtiment sera pressurisé, les rotations de camions seront réduites à un véhicule par mois et l'équipement sera intégré dans le paysage. ♦

Réunions d'information...

Dès cet été, la Communauté de Communes viendra à votre rencontre afin de répondre à toutes vos inquiétudes et questions sur le programme de travaux d'assainissement dans le Briançonnais.

Élus et professionnels se rendront dans les douze communes du territoire intercommunal.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé prochainement des dates des réunions d'information.